

"Strasbourg dans la querelle européenne" dans Le Monde (2 avril 1981)

Légende: La décision du Conseil européen de Maastricht de confirmer le statu quo pour les lieux de travail des institutions communautaires n'altère pas la poursuite de "la course aux équipements" à Strasbourg et à Bruxelles. Néanmoins, la bataille menée par Strasbourg reste incertaine: les 500 kilomètres qui la séparent de Bruxelles, centre de décision communautaire, pourraient empêcher le Parlement européen de jouer un rôle plus important.

Source: Le Monde. 02.04.1981. Paris. "Strasbourg dans la querelle européenne", auteur:Scotto, Marcel , p. 34.

Copyright: (c) Le Monde

URL:

http://www.cvce.eu/obj/strasbourg_dans_la_querelle_europeenne_dans_le_monde_2_avril_1981-fr-ode6d305-4372-4ad4-8c45-3971de5fcadf.html



Date de dernière mise à jour: 07/07/2023

Ce document a été dépublié pour des raisons de droits d'auteur.